

Les points et relais d'accès au droit Permanences gratuites

Département de la Mayenne



CDAD 53

Palais de justice
13 place saint Tugal
53 000 Laval
Téléphone : 02 43 49 57 00
cdad-mayenne@justice.fr
<http://www.cdad-mayenne.fr>

Point d'accès au droit – CCAS - ville de Mayenne. 10 rue de Verdun

Permanences - juriste CDAD 53

Premier mercredi 14 h : février, mai, juillet,
septembre, novembre, décembre. (Sauf jours fériés)

- Sur rendez-vous, Téléphone : 02 43 30 21 35

Permanences - avocat (Barreau de Laval)

Premier mercredi du mois de mars, octobre. (Sauf
jours fériés) – lors de la Journée Accès au droit

Sur rendez-vous, Téléphone : 02 43 30 21 35

Permanences - notaire (Chambre
interdépartementale des notaires pour la
Mayenne) : renseignements CDAD 53

Permanences - conciliateur de justice : Sur
rendez-vous, téléphone Mairie 02 43 30 21 21 -

Permanences - ADAVIP 53 - Sur rendez-vous,
téléphone : 02 43 56 40 57

Permanences - CIDFF 53 - Sur rendez-vous,
téléphone : 02 43 56 99 29

Point d'accès au droit – Maison des services au public des Coevrons

Permanences - conciliateur de justice :

Sur rendez-vous mairie d'Evron : 02 43 01 78 03

Permanences ADAVIP 53

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 40 57

Permanences CIDFF 53

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 99 29

Permanences - notaire (Chambre
interdépartementale des notaires pour la Mayenne)
renseignements : 02 41 25 37 37

Permanences CIDFF 53

Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 99 29

Permanences avocat lors de la Journée Accès au
droit – Bon de consultations (Ressources
inférieures à 1500 euros) Information - Barreau des
avocats de Laval : 02 43 49 33 05

Point d'accès au droit - CIAS Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier - Mairie Annexe de Château Gontier sur Mayenne ,

Permanences - juriste CDAD 53

Troisième mercredi du mois 14 h : janvier, février,
avril, juin, juillet, octobre, décembre. (Sauf jours
fériés). Sur rendez-vous, téléphone - Mairie
annexe : 02 43 09 55 80

Permanences - avocat (Barreau de Laval)

Troisième mercredi du mois de mars, novembre.
(Sauf jours fériés) et lors de la Journée Accès au
droit.

Permanences - notaire (Chambre
interdépartementale des notaires pour la
Mayenne) : renseignements CDAD 53

Permanences - conciliateur de justice :

Sur rendez-vous, téléphone - Mairie annexe : 02 43
09 55 80

Permanences - ADAVIP 53 : Sur rendez-vous,
téléphone : 02 43 56 40 57

Permanences - CIDFF 53 : le 1er vendredi du
mois. Sur rendez-vous,
téléphone : 02 43 56 99 29

Vous pouvez vous adresser à la mairie ou à la
maison des services au public proche de votre
domicile



Le CDAD vous informe de vos droits et vos devoirs
 ► **par exemple** : pension alimentaire, expulsion locative, tutelle, etc.

Si vous avez un problème de droit, vous pouvez demander l'aide du CDAD
 ► **par exemple** : divorce, licenciement, conflits de voisinage, etc.

Le CDAD travaille avec plusieurs professionnels
 ► **par exemple** : avocats, notaires, huissiers de justice, associations, etc.

Le CDAD vous aide gratuitement.

Les différents points d'accès au droit regroupent des permanences avec des professionnels du droit : avocats, notaires, huissiers de justice, conciliateurs de justice, juristes.

Ces permanences sont gratuites et confidentielles.

Les points d'accès au droit font l'objet d'une labellisation par le CDAD 53.

Les associations et les conciliateurs de justice assurent aussi des permanences sur de nombreuses villes du département.

Pour les permanences de conciliateur de justice : contacter la mairie la plus proche de votre domicile ou <https://www.conciliateurs.fr/>

Vous pouvez vous renseigner auprès de la maison de service au public la plus proche.

Point d'accès au droit Palais de justice de Laval

Permanences gratuites - Avocat : le premier lundi du mois de 9 h à 12 h et le deuxième mercredi du mois de 9 h à 12 h ; Sans rendez-vous. (Sauf jours fériés).

Permanence aide aux tuteurs familiaux : troisième jeudi du mois, Sur rendez-vous, téléphone - ATMP 53 : 02 43 49 13 37, UDAF 53, 02 43 49 52 78

Permanence téléphonique d'orientation juridique : jeudi matin et vendredi matin de 9 h 30 à 12 h . Téléphone : 02 43 49 57 00 (CDAD 53) .

Bons de consultations gratuits – permanences avocat

Barreau des avocats de Laval - 13 place saint Tugal 53000 Laval - Sur simple présentation d'un justificatif de ressources et sous réserve que celles-ci soient inférieures à 1500 euros, il est possible d'obtenir un bon de consultation avocat pour une durée d'une demi-heure.

Information - Barreau des avocats de Laval : 02 43 49 33 05

Permanences gratuites - Notaire

Chambre interdépartementale des notaires pour la Mayenne - 29 rues des déportés à Laval – sans condition de ressources à Laval tous les deux mois
 Téléphone : 02 41 25 37 37

Permanences huissier de justice

Chambre Départementale des Huissiers de Justice

26, Quai Béatrix de Gâvre, 53000 Laval
 Téléphone : 02 43 53 49 17

Relais d'accès au droit

Maison de quartier de Saint Nicolas,
Permanence gratuite juriste le quatrième mercredi après-midi de 14 h à 17 h, 4 rue Drouot à Laval.
 Sur rendez-vous - Téléphone : 02 53 74 15 10.
Permanence Juriste ADAVIP 53 -
 Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 40 57

Contrat de ville de l'Agglomération Lavalloise,
 Bâtiment Laval Économie 23 place du général Ferrié 53000 Laval. **Sur rendez-vous.**
 Téléphone : 02 43 49 86 60. Cette permanence est assurée par la juriste du contrat de ville de l'Agglomération lavalloise.

Centre Communal d'action sociale de Laval, les permanences sont assurées par la juriste du CDAD 53, le second mercredi du mois à partir de 14 h. **Sur rendez-vous.** Téléphone : 02 43 49 47 25.

Maison des services au public de Loiron,

Permanences juridiques gratuites - juriste du CIDFF Mayenne 53, 4e vendredi matin de chaque mois. Sur rendez-vous, téléphone : 02 43 56 99 29
Permanences - conciliateur de justice : (2020)
 Prise de rendez-vous MSAP : 02 43 02 19 31

